

## L'étrange silence de l'épiscopat américain sur l'abrogation du DADT

**Author** : Rédaction RC

**Categories** : [Episcopat](#)

**Date** : 3 janvier 2011

Prompte à applaudir bruyamment la ratification par le 111<sup>ème</sup> Congrès le 22 décembre dernier du traité sur la réduction des armes stratégiques – dit **Nouveau START** – entre les États-Unis et la Fédération de Russie, par le truchement autorisé de Mgr **Howard Hubbard**, évêque d'Albany (New York) et président de sa commission Justice et Paix Internationales, la conférence des évêques américains est demeurée muette sur l'abrogation de la loi de 1993 **Don't Ask Don't Tell** par ce même 111<sup>ème</sup> Congrès et signée par **Obama** le 22 décembre...

La seule opposition, à ma connaissance, à l'abrogation de cette loi, était venue en juin 2010 de l'archevêque aux Armées, Mgr **Timothy Broglio**, qui déclarait alors :

- « L'effet de l'abrogation de la loi en vigueur est potentiellement considérable et irrésistible. Rien ne devrait être changé avant qu'on ait la certitude que le moral n'en pâtira pas. Sacrifier les convictions morales de personnes ou leurs conditions d'existence à de pures considérations politiques n'est ni juste ni prudent, et tout particulièrement pour les forces armées en temps de guerre. Les catholiques pensent que rien ne sera modifié si l'on procède à une évaluation approfondie et prudente des effets d'un tel changement. »

Chacun a le droit, rappelait l'évêque, de déclarer – ou de ne pas déclarer – ses préférences sexuelles, mais ce droit n'inclut pas celui de servir dans les forces armées, pas plus, ajouterais-je, que quelqu'un qui a une très mauvaise vue n'a le droit d'être pilote de chasse : la "discrimination" n'a rien à voir là-dedans.

C'est la dernière voix "autorisée" qu'on ait entendue sur le projet d'abrogation et on ne l'a plus même entendue après la publication du rapport du **Pentagone** rédigé sur la base d'un questionnaire adressé à tous les citoyens sous les drapeaux. Ce rapport conclut à une acceptation majoritaire dans les forces armées de soldats affichant leurs inclinations homosexuelles. Or, ce rapport est outrageusement biaisé, comme cela a été abondamment démontré, et ne présente aucune garantie scientifique. Je ne peux croire que Mgr **Broglio** puisse y voir « *une évaluation approfondie et prudente* » susceptible de permettre l'abrogation du **DADT**.

L'absence de toute mise en garde de l'épiscopat américain pendant le débat national et législatif et sur le rapport du **Pentagone** a constitué une sorte de "feu vert" pour les législateurs : sur les 135 députés et 25 sénateurs catholiques du 111<sup>ème</sup> Congrès, 117 ont voté l'abrogation (73 %) : une majorité écrasante.

Seule réaction, et d'importance, sur l'abrogation, celle du nouveau cardinal **Donald Wuerl**, archevêque de Washington D.C. Interrogé sur **Fox News** le dimanche 26 décembre pour savoir

s'il était opposé à la ratification de l'abrogation du **DADT**, le cardinal a répondu : « *C'est une question qui relève de la politique. Il n'y a pas de position spécifiquement catholique [sur la question]* ». Pardon ? Soit la réduction des armements stratégiques relève de la politique, et alors pourquoi les évêques américains s'en mêlent-ils ? Soit cette réduction présente aussi un caractère moral – ce qui est mon opinion – et les évêques sont effectivement fondés à en juger, comme ils l'ont d'ailleurs fait. Il en va de même pour le **DADT** dont le caractère moral n'est pas moins évident. De toute les manières, j'écouterai avec un plus plus d'attention le cardinal **Wuerl** quand il acceptera de refuser la communion sacramentelle à des personnages aussi peu "catholiques" que **Nancy Pelosi**, et qu'il prêtera une oreille un peu plus attentive à un certain **Joseph Ratzinger** qui, lorsqu'il était préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, précisait en 1992 :

- « Il y a des domaines où ce n'est pas une injuste discrimination de prendre en compte l'orientation sexuelle, par exemple dans l'adoption des enfants, chez les instituteurs, chez les entraîneurs sportifs et dans le recrutement des militaires. »